

EUROPÄISCHE GEMEINSCHAFT
FÜR KOHLE UND STAHL

HOHE BEHÖRDE

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

AUTE AUTORITÉ

COMUNITA' EUROPEA
DEL CARBONE E DELL'ACCIAIO

ALTA AUTORITA'

EUROPESE GEMEENSCHAP
VOOR KOLEN EN STAAL

HOOGTE AUTORITEIT

Bulletin mensuel d'information

LUXEMBOURG

Novembre 1957

2^e année - numéro 7

Bulletin mensuel
d'Information

INSTITUTIONS ET RELATIONS EXTERIEURES

INSTITUTIONS. -

1. - Assemblée Commune. - L'Assemblée Commune se réunit à Rome du 5 au 9 novembre, pour la première session extraordinaire constitutive de l'exercice 1957 - 1958.

Les débats porteront sur des rapports concernant les aspects juridiques, administratifs, techniques et humains de la sécurité du travail dans les mines, la libre circulation des travailleurs, la coordination des transports et la politique commerciale.

Un colloque est prévu entre l'Assemblée, le Conseil spécial de Ministres et la Haute Autorité sur certaines questions liées à la coordination des politiques des Etats membres en matière économique et sociale, ainsi que dans le domaine des transports.

2. - Conseil spécial de Ministres. - Dans sa session du 8 octobre, le Conseil de Ministres :

- 1) a procédé à un échange de vues sur les prix du charbon de la Ruhr et les prix du charbon en général (1). Il a souligné l'intérêt qu'il attachait à ce que la Haute Autorité, lorsqu'elle procède à l'examen des barèmes de prix qui lui sont soumis, tienne compte de la politique conjoncturelle des Etats membres. Aucun membre du Conseil n'a demandé le rétablissement de prix maxima pour le charbon ;
- 2) a approuvé les propositions de la Haute Autorité sur les moyens d'assurer une politique coordonnée dans le domaine de l'énergie (2) ;
- 3) a traité d'un certain nombre de problèmes dans le domaine social :
 - en donnant l'avis conforme sollicité par la Haute Autorité, au titre de l'article 55 du Traité, en vue de l'affectation de 3 millions de dollars (unités de compte) provenant du prélèvement à des recherches intéressant la sécurité et l'hygiène du travail (3) ;
 - en approuvant les propositions de la Haute Autorité concernant les problèmes relatifs à la formation professionnelle des travailleurs des industries de la Communauté (4) ;

(1) Voir plus loin No 12

(2) Voir plus loin No 13

(3) Voir plus loin No 19

(4) Voir plus loin No 20

- en autorisant la Haute Autorité à accorder une aide de réadaptation non remboursable aux travailleurs licenciés de la mine de BARSINGHAUSEN, sans conditionner l'octroi de cette aide au versement par le Gouvernement fédéral allemand de la contribution normalement exigée à cet effet. La participation aux frais de l'entreprise exploitante, propriété indirecte de l'Etat fédéral, sera donc considérée comme la contribution de cet Etat à l'opération de réadaptation (1) ;
- en examinant les rapports sur les propositions faites par la Conférence sur la Sécurité dans les mines de houille d'une part, et par la Haute Autorité d'autre part, concernant les dispositions d'ordre technique destinées à assurer la sécurité dans les entreprises et le contrôle de l'application des règlements de sécurité.

Le Conseil a, en outre, au cours de la même session, approuvé une augmentation du contingent belge pour l'exportation de rails usagés pour le deuxième semestre 1957, une réglementation applicable à l'exportation des produits de réemploi et les améliorations à apporter à la réglementation de la circulation de la ferraille et des rails usagés dans la Communauté.

3. - Comité Consultatif. - Le Comité Consultatif s'est réuni le 27 septembre.

Après avoir entendu l'exposé introductif de la Haute Autorité et pris connaissance des programmes prévisionnels pour le quatrième trimestre 1957, le Comité a eu un échange de vues avec la Haute Autorité sur le problème des frets fluviaux. Enfin, il a été consulté au sujet des demandes d'exception à l'harmonisation des tarifs douaniers à l'expiration de la période transitoire, introduites par la France et l'Italie.

Le Conseil de Ministres a nommé M. Raymond GIGUET membre du Comité Consultatif, au titre des utilisateurs, en remplacement de M. René DUGAS, décédé. M. Raymond GIGUET est directeur de l'équipement à l'Electricité de France.

RELATIONS EXTERIEURS

4. - Conseil d'Association avec le Royaume-Uni. Les comités du charbon et de l'acier du Conseil d'Association se sont réunis à Londres le 11 octobre.

Le Comité du charbon a passé en revue la situation dans la Communauté et au Royaume-Uni. Ce dernier pense pouvoir augmenter

(1) Voir Bulletin mensuel d'Information, octobre 1957 (No 22)

encore, en 1958, ses exportations de charbons menus vers la Communauté. Il est prêt également, pour assurer la continuité de l'approvisionnement, à vendre ce charbon sur la base de contrats à long terme.

Le Comité de l'acier a fait le point de l'évolution du marché de l'acier, de la situation des approvisionnements en matières premières, notamment en ferraille, ainsi que des progrès réalisés dans l'étude de la structure des prix. Des échanges de vues ont eu lieu également au sujet des perspectives à long terme.

Le Conseil d'Association entre la Haute Autorité et le Gouvernement du Royaume-Uni a tenu sa sixième session à Luxembourg le 24 octobre. Il a décidé de la forme finale des propositions concernant la réduction des droits de douane sur l'acier, qui doivent être adressées, conformément à l'article 8 de l'Accord d'Association, aux Gouvernements du Royaume-Uni et des six Etats membres de la Communauté. Les propositions invitent ces Gouvernements à conclure entre eux un accord sur la base duquel le Gouvernement du Royaume-Uni réduira ses taux sur un grand nombre de produits sidérurgiques, qui sont actuellement à un niveau de 15 à 33 1/3 % ad valorem, à un niveau qui ne dépassera pas 10 % ad valorem, avec un ajustement approprié des droits spécifiques alternatifs.

De leur côté, les Etats membres de la Communauté appliqueront comme taux maxima ceux qui résulteront de l'harmonisation de leurs droits à la fin de la période transitoire. Ces taux maxima seront de l'ordre de 3 à 12 % ad valorem.

Si l'un des partenaires désire élever ses droits de douane, des consultations préalables devront avoir lieu entre eux sur les actions éventuelles qui rendraient inutile l'augmentation tarifaire envisagée ou, si l'on ne peut se mettre d'accord sur de telles actions, sur le niveau de l'augmentation de ces droits.

Il est prévu qu'aucune disposition de l'Accord ne pourra affecter les obligations des partenaires résultant des dispositions de l'Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce.

Des représentants des Etats membres de la Communauté ont assisté aux discussions concernant la réduction des droits de douane sur l'acier.

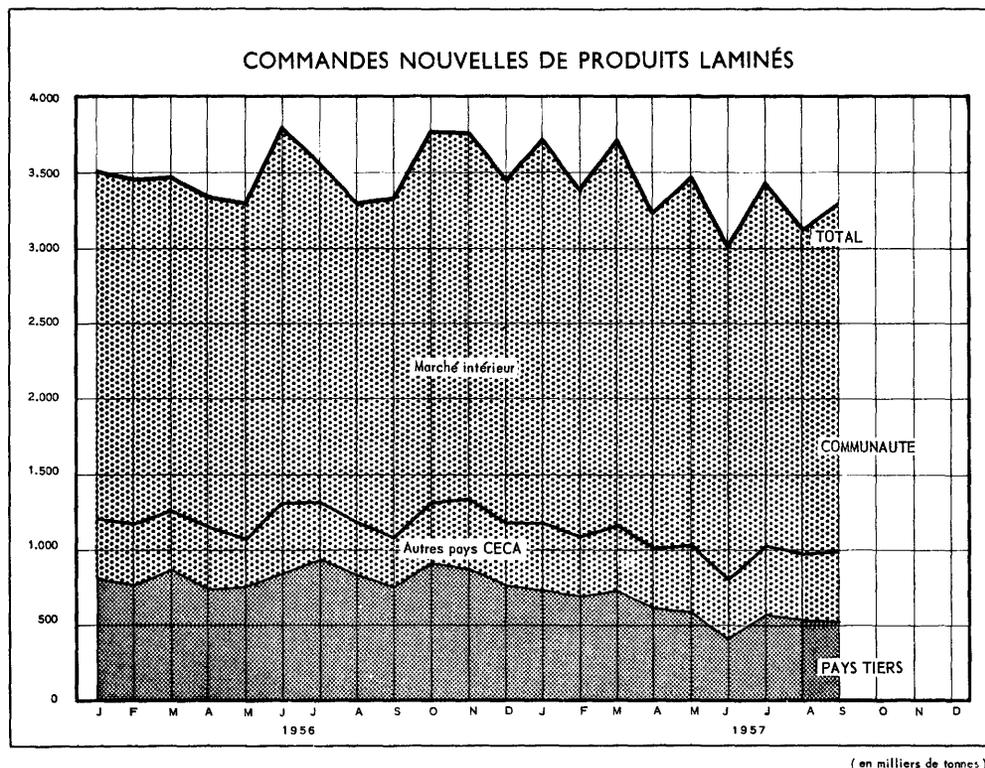
Le Conseil a ensuite examiné la situation sidérurgique et charbonnière dans la Communauté et au Royaume-Uni. Il a chargé les comités de l'acier et du charbon de poursuivre leurs études dans les domaines qui les concernent.

FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ COMMUN

ACIER

5.- La situation du marché commun de l'acier, s'est redressée par rapport au mois d'été comme chaque année à pareille époque. La demande s'est raffermie et la production progresse toujours rapidement.

Les commandes nouvelles de produits laminés ont augmenté en septembre par rapport à août, sans toutefois atteindre le niveau de juillet et même de septembre 1956 (1). Pour les neuf premiers mois de 1957, les commandes totales restent de la même importance que pour la période correspondante de 1956, malgré une baisse de plus de 26 % des commandes en provenance des pays tiers. Mais les commandes intérieures de la Communauté, qui représentent plus des trois-quarts des commandes totales, dépassent de plus de 5 % celles de 1956. Leur niveau est particulièrement élevé en France et en Italie. Il est plus faible dans le Benelux.

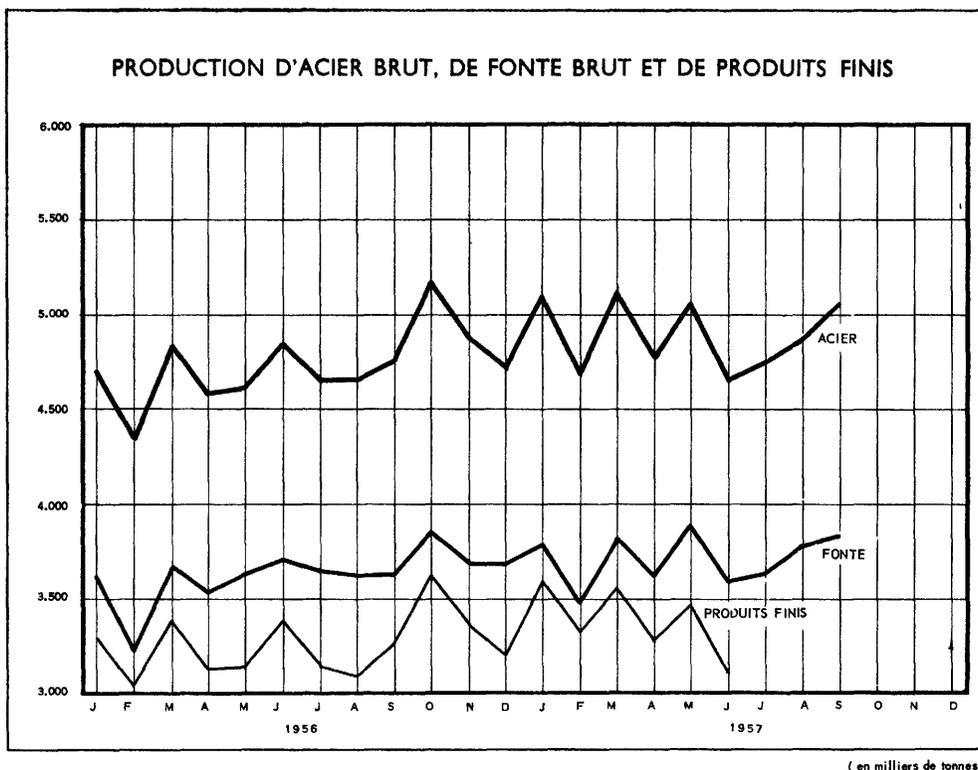


(1) Pour plus de détails, voir Annexe statistique, tableau 1.

En ce qui concerne les différents produits, la demande est plus active pour les produits sidérurgiques destinés à l'élaboration de biens de consommation (tôles fines, feuillets, fil machine) que pour les produits utilisés pour la fabrication de biens d'investissement, notamment les laminés marchands.

Les livraisons des usines sont maintenant plus élevées que les commandes. La moyenne mensuelle des neuf premiers mois de 1957 est en effet de 3 527 000 tonnes pour les livraisons et de 3 373 000 tonnes que pour les commandes. La situation était inverse en 1956 puisque, pour cette même période, les moyennes mensuelles étaient respectivement de 3 394 000 tonnes et de 3 449 000 tonnes. Les délais de livraison se sont donc raccourcis. Les commandes en carnet ont en conséquence diminué, mais elles atteignent toujours un niveau élevé avec environ 14 millions de tonnes fin septembre 1957, ce qui assure la pleine utilisation des capacités pour plusieurs mois.

La production d'acier brut continue à se développer à un rythme rapide. Les grèves survenues en Belgique en juin-juillet n'ont pas freiné cette progression. Pour les neuf premiers mois de 1957, l'avance est de 5 % sur la même période de 1956. Dans le même laps de temps, la production de fonte enregistre une avance de 3,3 %. Bien que cet accroissement ne soit pas négligeable, il apparaît nettement insuffisant en face de celui de la production d'acier, étant donné la nécessité d'améliorer le rapport fonte-acier pour réduire les importations de ferraille.



Sur la base de ces résultats, on peut prévoir pour 1957 une production d'environ 60 millions de tonnes d'acier et 45 millions de tonnes de fonte, soit respectivement 50 % et 30 % plus élevée qu'en 1952.

Quant à la production de produits finis, elle progresse d'environ 5 % de 1956 à 1957 pour les six premiers mois (1).

En ce qui concerne les échanges de produits sidérurgiques, la tendance peut être aisément décelée grâce aux statistiques des commandes.

Les échanges entre les pays de la Communauté n'enregistrent qu'une légère avance pour les quatre premiers mois de l'année par rapport à la même période de l'année précédente (1). Mais il restent de 150 % supérieurs aux résultats de 1952, dernière année avant l'ouverture du marché commun. L'évolution des commandes en provenance des pays de la Communauté autres que celui du fournisseur, qui progressant de 13 % de 1956 à 1957 pour les neuf premiers mois, laisse prévoir une augmentation substantielle dans les prochains mois.

En revanche, les exportations vers les pays tiers, qui pour le premier semestre dépassent de 16 % celles du premier semestre 1956, sont destinées à diminuer sensiblement, étant donné l'évolution des commandes en provenance des pays tiers. Les statistiques de livraisons des usines à l'exportation, dont on dispose déjà pour les huit premiers mois, ne font d'ailleurs ressortir qu'une avance de 8 % par rapport à la même période de l'année 1956.

6.- Evolution des prix des produits laminés.- En général, les prix des laminés sont restés stables au mois de septembre 1957. Cependant les usines italiennes ont apporté quelques corrections aux prix des profilés qui ont augmenté de 2 000 livres par tonne et à ceux des laminés marchands légers et des ronds à béton qui ont diminué de 2 000 livres.

7.- L'approvisionnement de la sidérurgie en matières premières ne donne pour le moment pas d'inquiétude, bien que la situation de l'approvisionnement en ferraille et, à plus long terme, en minerai de fer, reste délicate.

En ce qui concerne le minerai de fer, les besoins sont satisfaits grâce aux progrès de l'extraction brute qui augmente de près de 9 % de 1956 à 1957 pour les sept premiers mois (moyennes mensuelles : 7 303 000 tonnes en 1957 contre 6 705 000 tonnes en 1956), mais aussi grâce à l'augmentation des importations qui progressent de près de 16 % de 1956 à 1957 pour les cinq premiers mois (moyennes mensuelles : 1 855 000 tonnes en 1957 contre 1 600 000 tonnes en 1956). Il est donc plus que jamais nécessaire, comme l'a indiqué la Haute Autorité dans ses objectifs généraux, que l'extraction continue sur sa lancée par l'exploitation de gisements récemment

(1) Pour plus de détails, voir Annexe statistique, tableau 1.

découverts ou non encore utilisés complètement sur le territoire de la Communauté et dans les territoires d'outre-mer, et que l'importation soit assurée par la conclusion de contrats à long terme.

En ce qui concerne le coke, la situation est équilibrée. L'approvisionnement de la sidérurgie, qui consomme près des deux tiers du coke produit, des autres industries et des foyers domestiques est assuré, ainsi que les besoins à l'exportation (366 000 tonnes par mois environ pour les huit premiers mois de 1957 contre 404 000 tonnes pour la même période de 1956)(1). Les perspectives à terme sont encourageantes et ne donnent pas d'inquiétude pour l'équilibre du bilan de coke (2).

En ce qui concerne la ferraille, l'équilibre n'est assuré que grâce à des importations élevées. L'accroissement de la consommation, dû à la poursuite de l'expansion de la production d'acier, insuffisamment compensée par la production de fonte, dépasse encore largement celui des ressources intérieures. Aussi les importations sont-elles passées de 271 000 tonnes à 329 000 tonnes par mois, de 1956 à 1957, comme l'indique le tableau suivant :

	<u>Janvier-août</u> <u>1956</u>	<u>Janvier-août</u> <u>1957</u>	<u>Différence</u>
(moyennes mensuelles en milliers de tonnes)			
Ressources propres des usines	1107	1150	+ 43
Collecte intérieure	<u>816</u>	<u>870</u>	<u>+ 54</u>
<u>Ressources intérieures</u>	1923	2020	+ 97
Importations des pays tiers	<u>271</u>	<u>329</u>	<u>+ 58</u>
<u>Disponibilités totales</u>	<u>2194</u>	<u>2349</u>	<u>+155</u>
	=====	=====	=====
<u>Consommation totale</u>	<u>2183</u>	<u>2317</u>	<u>+134</u>
	=====	=====	=====

La tendance à la baisse sur le marché mondial de la ferraille et notamment sur le marché américain, d'où proviennent la majeure partie des importations de la Communauté, s'est reflétée dans l'évolution des prix. La moyenne pondérée des prix de la Communauté a baissé de 49 dollars en janvier 1957 à 44 dollars en septembre (3).

Les couts d'importation de la ferraille ont également diminué en raison de la régression sensible des prix américains et des frets maritimes. Le "composite-price" américain a baissé de 63,50 dollars au début janvier 1957 à 37,33 dollars à la mi-octobre. Les frets maritimes, qui avaient atteint un maximum de 24 dollars la tonne au début de l'année, se situaient à la mi-octobre à environ 8 dollars pour le trajet de la côte orientale américaine à Rotterdam.

(1) Voir plus loin N° 11

(2) Voir plus loin N° 18

(3) Prix rendu usine, hors taxe, ramenés à la catégorie N°11.

La diminution des frais d'importation de la ferraille a permis de ramener le taux de prélèvement de la péréquation ferraille du niveau maximum de 13 dollars, atteint aux mois de mars-avril 1957, à 10,50 dollars pour la période de mai à octobre 1957.

CHARBON

8.- La situation du marché commun du charbon, à la veille de l'hiver, est caractérisée par une accentuation de la détente qui s'était déjà manifestée au printemps dernier. Les stocks chez tous les consommateurs (services publics, industries et foyers domestiques) non seulement sont reconstitués, mais se trouvent même à un niveau élevé. Pour compléter les disponibilités provenant de la production de la Communauté, qui se maintient au niveau de l'année dernière, il existe un programme massif d'importation en provenance des pays tiers, notamment des Etats-Unis.

L'approvisionnement des consommateurs de la Communauté ne pose donc pas de problème pour le moment. En revanche, ces derniers temps, certains producteurs ont exprimé des inquiétudes au sujet d'une éventuelle saturation du marché et d'un danger pour l'écoulement de la production. En fait, le passage en quelques mois d'une situation difficile pour les approvisionnements à une augmentation des stocks sur le carreau de quelques mines est dû essentiellement à des circonstances extérieures. En 1956, il n'existait pas de pénurie sérieuse mais des difficultés d'approvisionnement dues à la vague de froid de février 1956 qui a nécessité une reconstitution des stocks, puis à la crise de Suez qui, à cause de son effet psychologique, a poussé les consommateurs à des achats supplémentaires. Là-dessus, la clémence de l'hiver 1956-1957 a entraîné une consommation inférieure à la normale. Cette succession d'évènements aurait même conduit, d'après les dernières estimations, à relever le niveau général des stocks chez les consommateurs de la Communauté de 6 à 8 millions de tonnes au milieu de l'été 1957 par rapport à la même date de l'année dernière.

9.- Pour le moment, les besoins de la consommation restent importants. Il est toujours nécessaire de pousser la production de fonte à son maximum, l'activité industrielle est bonne et le secteur "foyers domestiques" réclame des tonnages élevés.

La production de houille reste toujours stationnaire, avec cependant des résultats assez digergents selon les bassins (1). Elle subit l'influence de la réduction de la durée de travail qui se reflète par une diminution des jours de travail en Allemagne, en Belgique et aux Pays-Bas. De plus, au mois de septembre la production a reculé d'environ 1 230 000 tonnes par rapport à août étant donné

(1) Pour plus de détails, voir Annexe statistique, tableau 2.

la diminution des jours ouvrés. L'épidémie de grippe a aussi été à l'origine d'une importante augmentation de l'absentéisme en Allemagne et aux Pays-Bas. En revanche, le meilleur recrutement des mineurs de fond a permis, soit de limiter la régression, soit d'augmenter la production, notamment en France où l'avance est de plus de 4 % de 1956 à 1957 pour les neufs premiers mois. Le nombre des mineurs de fond a en effet augmenté de 20 900 dans la Communauté de fin septembre 1956 à fin septembre 1957, dont 7 400 pour la Belgique, 8 200 pour l'Allemagne et 5 500 pour la France.

Quant à la production de coke, elle poursuit sa progression, dépassant de près de 4 % la production de 1956, pour les huit premiers mois (1).

10.- La stagnation de la production de houille d'une part, le niveau des besoins et l'exécution des contrats à long terme d'autre part, expliquent l'augmentation des importations des pays tiers. Celles-ci ont atteint plus de 30 millions de tonnes pour les huit premiers mois de l'année, en progression d'environ 30 % sur la même période de 1956. Les importations en provenance des Etats-Unis représentent 86 % de ce total soit 26 millions de tonnes (42 % de plus que l'année précédente).

Cette masse de charbon américain, arrivant dans la Communauté, pour la majeure partie sous contrats à long terme, pose des problèmes immédiats et à longue échéance.

Pour les mois à venir, le fait que l'on ne s'attende pas à des modifications dans la structure même du marché ne suffit pas pour écarter tout danger pour les producteurs. L'équilibre du marché charbonnier présente en effet un élément d'instabilité. Si les consommateurs se mettaient à vivre sur leurs stocks, on risquerait de se trouver devant une carence d'achats auprès des mines, accentué peut-être par une concurrence des charbons américains. Les taux de fret sur l'Atlantique se situaient à la mi-octobre entre 30 et 40 shillings la tonne pour voyage simple après être descendus à 25/- (ils étaient à 120 shillings en décembre 1956). De nouveaux contrats à des prix intéressants peuvent ainsi s'ajouter à la masse déjà existante des contrats à long terme.

Il est impossible de prévoir l'amplitude qu'un tel mouvement de déstockage pourrait prendre s'il devait se déclencher. Pour approcher le problème, il est nécessaire de connaître le volume existant des contrats d'achats et d'affrètements pour les charbons américains. La Haute Autorité a demandé des renseignements complets aux gouvernements des pays membres. Une première enquête, en mai dernier, avait révélé un tonnage global de contrats pour l'ensemble de la Communauté de 66 millions de tonnes sur quatre ans, de 1957 à 1960. Près de 30 millions de tonnes étaient prévus pour 1957, avec une dégressivité pour les années suivantes (2).

(1) Pour plus de détails, voir Annexe statistique, tableau 2.

(2) Voir Programmes prévisionnels relatifs au 4^e trimestre 1957, Journal Officiel de la Communauté du 30 octobre 1957.

Mais actuellement, il ne semble pas y avoir de signes sérieux de déstockage. L'expérience de l'année dernière est encore trop proche pour être oubliée, et les menaces ou réalisations récentes de hausse de prix ont dû pousser les consommateurs à s'approvisionner selon leurs besoins. Il reste évidemment l'inconnu de l'hiver prochain. Si celui-ci est dur ou même normal, la situation devrait se trouver assainie au printemps, étant entendu qu'entre temps il n'y aura pas de ralentissement sérieux de l'activité économique.

A plus longue échéance, la Haute Autorité, reconnaissant le caractère structural des importations en provenance des Etats-Unis, a préconisé la signature de contrats à long terme. Il est nécessaire de préciser, pour éviter tout malentendu, que cette notion ne s'applique qu'aux importations de base, c'est-à-dire à celles restant en dehors des fluctuations de la demande. C'est en effet à l'importation, et non à la production, à subir les répercussions de ces fluctuations.

11.- Les exportations de houille vers les pays tiers ont baissé d'environ 16 % de 1956 à 1957 pour les sept premiers mois (1). La tendance à la baisse, déjà observée entre 1955 et 1956, s'est donc confirmée. Cependant, elle ne correspond pas à une même situation du marché, mais plutôt à une situation inverse.

Alors qu'en 1956 toutes les demandes des importateurs de pays tiers n'avaient pu être satisfaites par les producteurs, dans les derniers mois, au contraire, on a pu constater que de nombreux importateurs de pays tiers adoptaient une attitude plus réservée dans leurs commandes, certains d'entre eux allant même jusqu'à s'abstenir d'enlever une partie des tonnages mis à leur disposition par les mines de la Communauté.

Pour le coke, les exportations, qui avaient déjà baissé de 6,5 % de 1955 à 1956, ont encore diminué de 10 % environ de 1956 à 1957 pour les huit premiers mois (1).

Si le fléchissement enregistré en 1956 avait principalement porté sur les affaires occasionnelles sans affecter les livraisons aux clients traditionnels des pays de la Communauté qui sont les pays scandinaves, la Suisse et l'Autriche, la baisse des exportations constatée en 1957 touche surtout le marché scandinave tandis que les expéditions vers la Suisse et l'Autriche restent stables.

Comme pour la houille, le fléchissement provient d'une réserve des importateurs scandinaves qui parfois même ne procèdent plus aux enlèvements habituels. Cette attitude peut s'expliquer en partie par le niveau élevé des stocks à la suite de la douceur de l'hiver. Mais sans doute s'agit-il aussi d'un accroissement des ventes en charbons américains dans les pays tiers, favorisé par les taux actuellement très bas des frets maritimes et les prix avantageux auxquels certains contrats ont pu être conclus.

(1) Pour plus de détails, voir Annexe statistique, tableau 2.

12.- Prix du charbon.- La hausse moyenne de la Ruhr correspondant au dernier dépôt de barème s'élève à 3,08 dollars la tonne par rapport à l'établissement du marché commun et à 1,26 dollar la tonne par rapport au dernier barème en vigueur, en se basant sur les tonnages d'origine. Si l'on se basait sur les tonnages actuels, la dernière hausse serait de 1,31 dollars (1).

En réalité, les phénomènes se compliquent un peu du fait que deux événements hors barème sont survenus depuis octobre 1956, à savoir la réduction du prélèvement de la péréquation belge qui a été décidée par la Haute Autorité et le rétablissement de la cotisation pour les logements de mineurs qui a été décidé par le Gouvernement fédéral. Ces deux phénomènes jouent d'ailleurs un sens inverse, mais ils ont pour effet que, au stade du consommateur, la hausse par rapport à mai 1957 est de 1,26 dollars la tonne alors qu'elle est de 1,75 dollars la tonne par rapport à octobre 1956.

Pour Aix-la-Chapelle les augmentations sont un peu plus fortes: 1,46 dollars la tonne d'augmentation de prix de barème et 1,92 dollars la tonne d'augmentation au stade du consommateur par rapport à octobre 1956.

Par contre, il n'y a pas pour l'instant d'augmentation pour le bassin de Basse-Saxe sur les barèmes et le seul élément à prendre en considération est donc le rétablissement de la cotisation pour les habitations d'ouvriers mineurs. Mais il faut s'attendre à une rectification prochaine.

En regard de ces données, les augmentations de prix dans les autres bassins de la Communauté par rapport à octobre 1956 se présentent de la façon suivante (en dollar par tonne) (2) :

<u>Sarre</u>	<u>Nord/P-de-C.</u>	<u>Lorraine</u>	<u>Belgique</u>	<u>Pays-Bas</u>
1,32	1,43	1,26	1,44	1,52

On peut remarquer que les augmentations récemment intervenues pour Aix-la-Chapelle et la Ruhr correspondent très sensiblement aux hausses qui avaient été précédemment pratiquées par les principaux bassins de la Communauté.

Néanmoins, la Haute Autorité a fait effectuer un contrôle sur les prix de revient de la Ruhr, et notamment sur les coûts supplémentaires qui ont déterminé les dernières augmentations. Elle examine le rapport qui lui a été soumis à la suite de ces vérifications, et délibère sur les conséquences à en tirer.

Rappelons que huit parlementaires du groupe socialiste de l'Assemblée Commune ont adressé à la Haute Autorité une question écrite sur une série de problèmes en relation avec les prix du charbon.

(1) Voir Bulletin mensuel d'information, octobre 1957 (N°15).

(2) Pour plus de détails, voir Annexe statistique, tableaux 3 et 4.

DEVELOPPEMENT DU MARCHÉ COMMUN

POLITIQUE ÉNERGETIQUE

13.- Le Conseil de Ministres, dans sa session du 8 octobre, a examiné les propositions que la Haute Autorité lui a présentées sur les moyens d'assurer une politique coordonnée dans le domaine de l'énergie, dont l'élaboration avait été confiée à cette dernière, lors de la signature des traités de Rome, par les Ministres des Affaires étrangères des six Etats membres (1).

Un protocole a été établi entre le Conseil et la Haute Autorité fixant le programme des études qu'elle entreprendra en s'entourant de l'avis d'experts et en y associant le Comité mixte.

Ces études porteront sur l'établissement de bilans d'énergie prévisionnels à des termes différents, les uns rapprochés, les autres sur longue période, assortis de la recherche des moyens les plus économiques de les équilibrer. Elles devront mener de front l'établissement rapide de données permettant de premières conclusions concrètes et l'approfondissement du travail pour améliorer progressivement les instruments d'analyse.

La Haute Autorité s'efforcera d'établir avec la Commission de la Communauté économique européenne et avec la Commission de l'Euratom, dès leur institution, les formes de collaboration les plus appropriées à l'examen des problèmes intéressant les trois Communautés.

Le Comité mixte présentera des rapports périodiques, sur la base desquels la Haute Autorité soumettra au Conseil de Ministres des orientations générales sur la politique de l'énergie, des propositions sur les conditions de réalisation d'une telle politique et les mesures spécifiques qu'elle préconise. Ces propositions seront discutées en vue de dégager une politique commune de l'énergie. Elles pourront être rendues publiques.

Des représentants des pays non membres de la Communauté pourront, le cas échéant, participer aux travaux du Comité mixte ou de la Haute Autorité et du Conseil.

(1) Voir Bulletin mensuel d'Information, juillet 1957 (N° 3)

INVESTISSEMENTS

14.- Déclaration d'investissements. Depuis le 1er septembre 1955, date d'entrée en vigueur de la décision de la Haute Autorité obligeant les entreprises à lui communiquer leurs programmes d'investissements, au 30 juin 1957, 220 déclarations concernant 345 projets portant sur des dépenses d'un total de 1 358 millions de dollars sont parvenues à la Haute Autorité (1).

La répartition de ce montant entre les différentes industries se présente comme suit:

- mines de houille (y compris cokeries indépendantes et usines d'agglomérés)	28,1 %
- usines d'agglomérés de lignite et de semi-coke de lignite	-
- mines de fer	0,8 %
- industrie sidérurgique	71,1 %

Il ressort de ce tableau que, selon les déclarations, la part du secteur du charbon ne dépasse guère un quart en valeur, alors que les mines de houille, avec les cokeries indépendantes et les usines d'agglomérés, avaient représenté en moyenne 44 % des dépenses d'investissement réelles durant la période de cinq ans s'étendant de 1952 à 1956. Ces chiffres pourraient laisser croire que l'évolution des investissements dans les charbonnages ne suit pas le même rythme que l'expansion de l'industrie sidérurgique; il faut toutefois de plus longues périodes pour parvenir à des conclusions sûres, d'autant que les programmes vraiment importants pour les charbonnages sont établis à très long terme. Par contre, dans la sidérurgie - qui s'adapte plus rapidement aux besoins du marché et à l'évolution technique -, les programmes peuvent être réduits ou élargis considérablement à court terme, selon les possibilités financières. Les résultats semestriels suivants ne peuvent être confrontés que sous ces réserves (2).

(1) Décisions N° 27-55 du 20 juillet 1955 et N° 26-56 du 11 juillet 1956 - Journal Officiel de la Communauté du 26 juillet 1955 et du 19 juillet 1956.

Les entreprises sont tenues de communiquer à la Haute Autorité les programmes d'investissements supérieurs à 500 000 dollars (unités de compte) pour les installations nouvelles, et à 1 million de dollars pour les remplacements ou transformations, et tous les programmes relatifs aux fours de production d'acier et cubilots à vent chaud servant à la production d'acier.

(2) Pour plus de détails, voir Annexe statistique, tableau 5.

Programmes déclarés
(en millions de dollars)

	<u>1^{er} semestre 1956</u>	<u>2^e semestre 1956</u>	<u>1^{er} semestre 1957</u>
Mines de houille	133	72	98
Mines de fer	7	2	2
Industrie sidérur- gique	243	395	165

Les trois résultats semestriels confrontés présentent de fortes oscillations dans tous les secteurs; il serait toutefois excessif de tirer des conclusions nettes à partir d'un examen portant sur une période aussi réduite. Il serait par exemple prématuré, sinon erroné, d'annoncer une régression de l'activité d'investissement dans la sidérurgie sur la simple constatation de la diminution des programmes déclarés au cours du premier semestre 1957. De même faut-il remarquer que, dans un semestre, les petits investissements, non assujettis à la déclaration obligatoire (et qui ne figurent que dans l'enquête annuelle), peuvent se développer plus fortement que les grands programmes.

C'est seulement si, dans une branche industrielle déterminée, le volume des déclarations varie chaque fois dans le même sens au cours de plusieurs semestres que des conclusions sûres peuvent être dégagées.

15.- Dans le secteur de la houille, les dépenses d'investissements déclarées pour les travaux groupés sous le nom de sièges d'extraction restent à un niveau encore très faible, bien que le semestre écoulé révèle une augmentation des valeurs déclarées. Pour les cokeries (cokeries sidérurgiques non comprises), les fortes variations observées ne permettent pas encore de tirer des indications précises. Pour les centrales, l'importance des projets en cours semble diminuer.

Programmes déclarés
(en millions de dollars) (1)

	<u>1^{er} semestre 1956</u>	<u>2^e semestre 1956</u>	<u>1^{er} semestre 1957</u>
Siège d'extraction	35	14	64
Cokeries minières	24	42	12
Cokeries indépen- dantes	3	2	5
Centrales minières	71	14	16

(1) Pour plus de détails, voir Annexe Statistique, tableaux 6 et 7.

Si, au lieu des dépenses d'investissements déclarées, on considère les modifications de capacité annoncées, les observations à faire ne se trouvent guère modifiées. Les déclarations d'investissements du 1er semestre 1957 laissent escompter un accroissement des capacités d'extraction (près de 2,8 millions de tonnes) supérieur au faible accroissement devant résulter des projets déclarés au cours de l'année 1956 tout entière (2,6 millions de tonnes).

Accroissement des capacités nettes annuelles (1)

(en milliers de tonnes ou milliers de kW)

	<u>1er semestre 1956</u>	<u>2e semestre 1956</u>	<u>1er semestre 1957</u>
Sièges d'extraction	1600	960	2796
Cokeries minières	1446	2400	100
Cokeries indépen- dantes	186	95	196
Centrales minières	563	125	129

Depuis le 1^{er} septembre 1955, il n'est parvenu encore aucune déclaration d'investissements pour le secteur des usines de briquettes de lignite et de semi-coke de lignite. Les dépenses d'investissements réelles de ce secteur n'ont même pas représenté un demi pour cent des dépenses globales de toutes les industries de la Communauté en 1956.

16.- Pour les mines de fer, il semble que la vive activité d'investissement qui a caractérisé les dernières années marque un temps d'arrêt; mais il serait prématuré de considérer la régression intervenue dans les dépenses déclarées par rapport au 1^{er} semestre 1956 comme un signe certain de ralentissement durable (2).

Les efforts visant à une augmentation de la capacité de production se poursuivent. Toutefois, le petit nombre de projets déclarés ne permet pas d'exclure l'influence de cas erratiques.

(1) Pour plus de détails, voir Annexe statistique, tableaux 6 et 7.

(2) Voir Annexe statistique, tableau 8.

17.- La valeur globale des dépenses déclarées par l'industrie sidérurgique durant le 1^{er} semestre 1957 est très inférieure aux valeurs des deux périodes semestrielles précédentes. Toutefois, la contre-valeur des dépenses déclarées pour le dernier semestre 1956 (près de 400 millions de dollars) était exceptionnellement élevée, de sorte qu'il peut s'agir d'une régression passagère (1).

Une comparaison entre les dépenses effectives de 1956 et les résultats globaux des trois semestres fait clairement ressortir une orientation croissante des investissements vers le stade initial du traitement (préparation du minerai, hauts fourneaux, cokeries), par opposition aux stades ultérieurs de transformation (laminoirs etc...). D'un semestre à l'autre, le rapport entre les dépenses projetées dans les hauts fourneaux et dans les laminoirs se relève sensiblement. D'une façon analogue, encore que moins nette, le rapport entre les dépenses projetées dans les hauts fourneaux et dans les aciéries se relève progressivement.

Le développement des capacités dans les différentes branches de l'industrie sidérurgique peut être résumé ainsi (2) :

Augmentation des possibilités nettes de production

(en milliers de tonnes)

	1 ^{er} semestre 1956	2 ^e semestre 1956	1 ^{er} semestre 1957
Préparation des charges	1086 (agglomérés)	5519	2410
Hauts fourneaux	2021	2593	1634
Aciéries	2360	2781	1479
dont : Thomas	1045	1489	755
Martin	1079	678	70
L.D.	-	-	535
Electriques	236	614	119
Laminoirs	3488	3886	330
dont : demi-produits	2650	2231	175
profilés	372	175	60
plats	466	1480	95
Cokeries sidérurgiques	1266	980	417
Centrales " (3)	41	65	40

(1) Voir Annexe statistique, tableau 9.

(2) Pour plus de détails, voir Annexe statistique, tableau 10.

(3) En milliers de kW.

Le fort accroissement du potentiel des installations d'agglomérations, avec plus de 9 millions de tonnes pour les trois semestres pris ensemble, concorde parfaitement avec la nécessité d'élargir encore les approvisionnements de l'industrie sidérurgique.

Pour la première fois, le développement des capacités, ressortant des déclarations du premier semestre 1957, est plus important pour les hauts fourneaux que pour la totalité des aciéries. Pour les trois semestres ensemble, le rapport entre le développement des capacités de production de fonte brute et d'acier brut est de 6,25/6,62 (en millions de tonnes), soit 944 kg de fonte pour une tonne d'acier. L'amélioration prévisible pour l'approvisionnement des aciéries en fonte brute ne saurait cependant être considérée comme suffisante.

Dans les déclarations d'investissements des aciéries remises durant les trois semestres, les aciéries Thomas occupent la première place, avec un accroissement net de capacité sensiblement égal de 3,29 millions de tonnes: il s'y ajoute pour la première fois, au cours du dernier semestre, une capacité de production propre aux aciéries travaillant suivant de nouveaux procédés (procédé LD notamment) et fondées essentiellement sur l'utilisation de fonte brute: 0,54 million de tonnes. Par contre, les déclarations d'investissements font apparaître un accroissement de capacité limité à 1,83 million de tonnes pour les aciéries Martin et à 0,97 million de tonnes pour les aciéries électriques. Dans l'accroissement général, les parts propres à ces deux catégories représentent environ 27,6 % et 14,6 %. Si les tendances actuelles se poursuivent, les capacités de production en acier Martin diminueront en valeur relative, tandis que s'élèveront les capacités de production en acier électrique (1).

Au stade des laminoirs, les déclarations reçues en 1956 laissent prévoir de forts accroissements des possibilités de production, grâce à un meilleur approvisionnement en acier brut et à une modernisation toujours plus poussée des trains eux-mêmes; le très sensible ralentissement observé au premier semestre 1957 peut n'avoir qu'un caractère passager. En trois semestres, les capacités des laminoirs à demi-produits s'accroîtraient de 5 millions de tonnes, contre 2,65 millions de tonnes pour les laminoirs finisseurs. Parmi ces derniers, l'accroissement porterait à concurrence de 77 % sur les laminoirs à produits plats et à concurrence de 23 % sur les trains à profilés.

(1) Toutes les indications précédentes doivent être tempérées, du fait que le potentiel des aciéries peut être accru plus facilement et plus vite que celui des hauts fourneaux, grâce à des mesures qui ne sont pas comprises sous le terme "investissements" et qui, par suite, ne sont pas soumises à déclaration.

L'extension des capacités pour les cokeries sidérurgiques semble connaître un ralentissement: la confrontation des déclarations pour les trois semestres révèle une régression constante des tonnages d'accroissement. Par contre, l'accroissement des capacités des centrales minières, tel qu'il ressort des déclarations d'investissements du 1^{er} semestre 1957, correspond sensiblement au niveau indiqué par les déclarations du 1^{er} semestre 1956.

18.- Avis émis par la Haute Autorité sur les projets d'investissements. Au cours du 1^{er} semestre 1957, la Haute Autorité a émis 24 avis sur les programmes d'investissements des entreprises, s'ajoutant à 33 avis émis antérieurement.

Seize avis sur 24 ont été expressément favorables, encourageant des augmentations de production ou des économies de matières premières dans les secteurs qui menacent de freiner l'expansion de l'économie de la Communauté: charbon, coke, fonte, minerai et ferraille.

Le plus grand nombre de projets approuvés concerne la création de nouvelles cokeries; les craintes qui avaient pu se manifester quant à une éventuelle pénurie de coke dans la Communauté se trouvent désormais atténuées. Plusieurs autres avis favorables ont encouragé la construction ou l'agrandissement de hauts fourneaux et la création ou l'extension de sièges d'extraction de charbon. Les derniers ont visé le développement des installations d'agglomération et la création de centrales minières valorisant les bas-produits.

Certains des projets approuvés comportent l'emploi de procédés économisant les matières premières par rapport aux données habituelles: diminution de l'emploi des fines à coke usuelles dans la préparation de la pâte à coke, amélioration de la charge des hauts fourneaux, préparation des minerais.

De cette catégorie peuvent être rapprochés les projets concernant la mise au point du procédé Rotor, susceptible de produire des aciers de qualité analogue aux aciers Martin, sans utilisation notable de ferraille.

La Haute Autorité a apprécié tous les efforts faits par les entreprises en vue d'assurer l'augmentation de leur production d'acier sans recourir à des achats supplémentaires de ferraille sur le marché. Elle a néanmoins dû examiner avec un soin particulier 8 projets de construction de capacités nouvelles d'acier Martin ou électrique.

Sous son influence, les promoteurs de ces projets ont le plus souvent décidé certains travaux susceptibles de compenser leurs besoins supplémentaires de ferraille: augmentation de la production de fonte, économies de ferraille dans certaines aciéries de l'usine ou dans les hauts fourneaux, diminution de la production d'autres aciéries électriques de l'entreprise.

Dans un petit nombre de cas seulement, la Haute Autorité a dû émettre des avis défavorables pour décourager des projets tendant à exercer une pression supplémentaire sensible sur le marché de la ferraille.

PROBLEMES DU TRAVAIL

19.- Sécurité et hygiène du travail. Le Conseil de Ministres, dans sa session du 8 octobre, a donné un avis conforme pour l'affectation de 3 millions de dollars (unités de compte) à un programme de recherches intéressant la sécurité et l'hygiène du travail. Le Comité consultatif avait exprimé un avis favorable à ce sujet dans sa session du 1er juillet (1).

Il s'agit essentiellement :

- 1) D'intensifier la lutte contre les poussières dans les mines de charbon, les mines de fer et dans certains ateliers des entreprises sidérurgiques. Les problèmes sont différents dans les mines et la sidérurgie, et il faudra instituer un ordre de priorité dans les recherches. Certaines études sont urgentes, notamment :
 - le développement des méthodes physico-chimiques pour la lutte contre la poussière sédimentaire ;
 - le développement des méthodes d'injection d'eau dans le massif ;
 - l'amélioration des masques de protection.

- 2) De développer la prévention des accidents du travail dans les industries sidérurgiques, les mines de charbon, les mines de fer, et notamment d'améliorer la connaissance des facteurs humains qui concourent à la création des risques d'accidents ou qui peuvent contribuer à la prévention des accidents. Il faudra notamment se préoccuper :
 - de l'étude des problèmes humains de la sécurité liés aux conditions matérielles et psychologiques du travail ;
 - de la recherche des moyens d'éducation et de formation les plus appropriés à la prévention des accidents, cette recherche devant comprendre des expériences de validation destinées à contrôler l'efficacité réelle de ces moyens.

- 3) De développer les techniques de réadaptation, du point de vue médical, des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Les recherches devront porter sur :
 - la réadaptation au cours de la phase opératoire et post-opératoire (techniques médicales et chirurgicales assurant les meilleures possibilités de récupération

(1) Voir Bulletin mensuel d'Information, juillet 1957 (No 4)

et s'efforçant d'éviter les séquelles irréparables);

- la réadaptation fonctionnelle et professionnelle (techniques de mécanothérapie et reclassement à des postes conformes aux nouvelles possibilités physiques).

Pour ces recherches, la Haute Autorité consultera une "commission des producteurs et travailleurs" des "commissions de recherches" à créer ou déjà existantes, et des "commissions d'experts gouvernementaux".

20.- Formation professionnelle. Dès 1953, la Haute Autorité s'est préoccupée d'améliorer la formation professionnelle des travailleurs de la Communauté. Elle s'efforce d'aider les industries dans ce domaine pour porter la qualification technique au niveau le plus élevé possible, et, par là même, améliorer la sécurité et les conditions de vie et de travail, faciliter la promotion professionnelle, augmenter la production et la productivité.

La Haute Autorité, utilisant les possibilités d'action dont elle dispose, s'est appliquée à organiser les échanges d'expériences (création de commissions spécialisées), à donner des impulsions (sessions d'études), et à accorder des aides concrètes (publications d'informations).

La Haute Autorité a été encouragée dans son action par l'Assemblée Commune, le Comité Consultatif et la Conférence sur la sécurité dans les mines de houille. Aussi, pour intensifier ses efforts dans ce domaine et pallier les difficultés rencontrées, a-t-elle soumis au Conseil de Ministres certaines propositions d'action commune destinées à améliorer le niveau de la formation professionnelle et à donner plus d'efficacité aux moyens actuellement utilisés dans la Communauté.

Ces propositions concernent essentiellement :

- 1) le renforcement de la collaboration entre l'enseignement et l'industrie ;
- 2) la recherche de solutions appropriées au problème de l'adaptation et de la formation professionnelle des travailleurs migrants à destination des industries de la Communauté, notamment des mines de charbon ;
- 3) l'élimination des difficultés douanières en ce qui concerne la circulation des moyens pédagogiques (exemption de tous droits de douane et élimination de toutes formalités administratives pour l'importation temporaire ou permanente de matériaux destinés à la formation professionnelle en provenance des pays de la Communauté comme de la Grande-Bretagne).

Le Conseil de Ministres, dans sa session de 8 octobre, a approuvé ces propositions.

21.- Construction de maisons ouvrières. Au premier octobre 1957, la Haute Autorité avait octroyé, au titre du premier programme expérimental et du premier programme de financement de maisons ouvrières, une aide financière permettant la construction de 14 186 logements. Au titre du deuxième programme de financement, ce nombre atteignait 9 499 unités (1).

(1) Voir Annexe Statistique, tableaux 11 et 12.

ANNEXE STATISTIQUE

1. ACIER

(en milliers de tonnes)

	Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Sarre	Italie	Luxembourg	Pays-Bas	Communauté	
I	Commandes nouvelles (en indices, moyenne mensuelle 1954 = 100)								
	septembre 1957	106	95	100	143	87	122	105	
	août 1957	109	89	84	131	90	96	99	
	septembre 1956	104	103	103	159	91	96	107	
	janv.-sept. 1957 (m.m.)	107	97	110	141	96	103	108	
	janv.-sept. 1956 (m.m.)	104	119	107	150	106	108	111	
II	Production d'acier brut								
	septembre 1957	2 057	546	1 200	286	593	282	100	5 064
	août 1957	2 122	542	1 010	297	525	286	94	4 876
	septembre 1956	1 925	525	1 137	281	517	284	82	4 751
	janv.-sept. 1957 (m.m.)	2 013	508	1 148	286	557	291	98	4 901
	janv.-sept. 1956 (m.m.)	1 914	525	1 097	278	482	285	86	4 667
III	Production de fonte								
	septembre 1957	1 561	494	997	265	171	273	65	3 826
	août 1957	1 566	486	916	272	200	273	67	3 780
	septembre 1956	1 467	470	939	251	172	274	56	3 629
	janv.-sept. 1957 (m.m.)	1 505	454	977	259	182	278	58	3 713
	janv.-sept. 1956 (m.m.)	1 451	467	938	248	163	271	55	3 593
IV	Production de produits finis								
	juin 1957	1 174	326	785	180	348	215	73	3 101
	mai 1957	1 345	401	818	207	406	222	75	3 474
	juin 1956	1 306	418	832	197	339	228	72	3 392
	janv.-juin 1957 (m.m.)	1 304	394	822	199	374	219	74	3 386
	janv.-juin 1956 (m.m.)	1 253	397	779	191	320	214	73	3 227
V	Importations de produits sidérurgiques des pays tiers								
	avril 1957	32,2	17,9		13,6	35,7	0,5	15,7	115,6
	mars 1957	33,2	19,2		8,1	42,7	2,1	11,7	117,0
	avril 1956	35,4	21,2		2,5	41,0	0,4	19,7	120,2
	janv.-avril 1957 (m.m.)	34,7	18,3		11,6	39,3	0,8	15,0	119,7
	janv.-avril 1956 (m.m.)	39,4	23,1		2,7	36,8	1,1	20,5	123,6
VI	Exportations de produits sidérurgiques vers les pays tiers								
	juin 1957	222,4	188,6	218,9	40,8	99,9	25,1	795,7	
	mai 1957	247,7	206,0	208,5	57,5	99,0	19,5	838,2	
	juin 1956	187,6	225,9	241,1	28,6	107,1	23,4	813,7	
	janv.-juin 1957 (m.m.)	234,0	204,1	233,3	40,7	103,5	23,0	838,6	
	janv.-juin 1956 (m.m.)	155,2	192,5	233,8	25,5	91,3	25,2	723,5	
		Allemagne (R.F.)	Belgique/ Luxembourg	France et Sarre	Italie	Pays-Bas	Communauté		
VII	Livraison de produits sidérurgiques vers les autres pays de la Communauté								
	avril 1957	110,7	172,4		133,0	4,5	21,6	442,2	
	mars 1957	118,2	183,8		141,0	5,6	27,0	475,6	
	avril 1956	82,5	222,1		136,6	4,1	21,2	466,5	
	janv.-avril 1957 (m.m.)	103,5	172,6		139,4	4,8	26,1	446,4	
	janv.-avril 1956 (m.m.)	71,8	195,8		138,8	4,0	22,0	432,4	

2. CHARBON

(en milliers de tonnes)

		Allemagne (R.F.)	Belgique	France	Sarre	Italie	Pays-Bas	Communauté
I	<u>Production de houille</u>							
	septembre 1957	10 034	2 189	4 524	1 263	90	830	18 930
	août 1957	10 838	2 384	4 536	1 391	89	926	20 164
	septembre 1956	10 782	2 226	4 139	1 371	87	954	19 559
	janv.-sept. 1957 (m.m.)	11 029	2 374	4 722	1 389	86	941	20 541
	janv.-sept. 1956 (m.m.)	11 171	2 447	4 532	1 441	90	987	20 668
II	<u>Production de coke</u>							
	août 1957	3 835	608	1 027	367	295	358	6 490
	juillet 1957	3 839	463	1 035	362	305	356	6 360
	août 1956	3 672	620	1 007	355	290	354	6 298
	janv.-août 1957 (m.m.)	3 769	590	1 037	358	299	356	6 409
	janv.-août 1956 (m.m.)	3 591	598	1 005	348	283	349	6 174
III	<u>Importation de houille des pays tiers</u>							
	août 1957	1 707	179	860	-	783	525	4 054
	juillet 1957	1 717	224	846	-	642	477	3 906
	août 1956	1 432	216	976	-	696	409	3 729
	janv.-août 1957 (m.m.)	1 418	243	925	-	724	467	3 777
	janv.-août 1956 (m.m.)	1 092	178	668	-	592	387	2 917
IV	<u>Exportation de houille vers les pays tiers</u>							
	juillet 1957	216	99	70	57	-	11	453
	juin 1957	167	63	68	45	-	12	355
	juillet 1956	238	113	120	70	-	14	555
	janv.-juil. 1957 (m.m.)	209	71	70	51	-	14	415
	janv.-juil. 1956 (m.m.)	204	112	93	75	-	13	497
V	<u>Exportation de coke vers les pays tiers</u>							
	août 1957	280	26	8	-	1	73	388
	juillet 1957	336	35	6	-	1	66	444
	août 1956	320	31	6	-	1	80	438
	janv.-août 1957 (m.m.)	289	18	8	-	0	51	366
	janv.-août 1956 (m.m.)	304	25	7	-	0	69	405
VI	<u>Livraison de houille et d'agglomérés de houille vers les autres pays de la Communauté</u>							
	août 1957	823	341	369	-	-	80	1 613
	juillet 1957	899	288	396	-	-	76	1 659
	août 1956	970	294	392	-	-	66	1 722
	janv.-août 1957	917	322	380	-	-	77	1 696
	janv.-août 1956	848	340	405	-	-	71	1 664
VII	<u>Livraison de coke vers les autres pays de la Communauté</u>							
	août 1957	598	56	12	-	6	105	777
	juillet 1957	598	60	12	-	4	103	777
	août 1956	598	49	12	-	10	97	766
	janv.-août 1957	585	60	12	-	13	110	780
	janv.-août 1956	597	52	13	-	11	95	768

3. PRIX DES CHARBONS DES PRINCIPAUX BASSINS DE LA COMMUNAUTE
AU 1er OCTOBRE 1957 (1)

(en dollars par tonne, départ mine)

	Cri- blés	Noix 1	Noix 2	Noix 3	Noix 4	Noix 5	Fines lavées	Fines non lavées
<u>GRAS</u>								
Ruhr	15,44	15,44	15,44	15,55	15,55	15,33	14,53	14,07
Pays-Bas	15,48	15,54	15,48	15,34	15,34	15,28	14,35	-
Belgique "A"	18,90	19,30	19,30	18,90	18,20	17,80	17,30	14,50
Nord/Pas de Calais	17,86	17,86	18,43	17,86	17,43	17,43	15,86	13,43
Lorraine "B"	17,00	17,43	17,43	17,43	16,85	16,85	15,14	10,71
Sarre "A"	18,43	18,43	18,43	18,29	17,86	17,57	16,00	9,14
<u>DEMI-GRAS</u>								
Ruhr	15,44	17,61	20,35	20,35	16,35	16,01	14,41	13,73
Aix-la-Chapelle (3/4 gras)	18,11	18,34	19,26	18,80	17,43	16,97	16,00	-
Pays-Bas	17,72	18,65	18,78	18,78	17,33	16,73	14,62	14,09
Belgique (3/4 gras)	20,80	21,80	23,90	23,30	19,40	17,80	17,30	14,50
Nord/Pas de Calais	22,14	24,71	25,57	25,57	19,14	18,86	16,37	13,94
<u>MAIGRE</u>								
Ruhr	15,55	20,81	22,18	22,18	16,81	16,35	13,73	13,73
Pays-Bas	-	22,49	23,54	23,53	19,05	16,73	13,96	13,43
Belgique (1/4 gras)	23,10	28,00	31,10	33,60	26,00	20,00	17,30	14,30
Nord/Pas de Calais (1/4 gras)	22,14	28,14	29,14	29,14	22,86	19,57	-	-
<u>ANTHRACITE</u>								
Ruhr	-	23,90	25,73	25,73	18,18	16,81	13,73	13,73
Pays-Bas	-	28,44	29,37	32,14	23,02	17,79	13,96	13,43
Belgique	23,10	28,00	31,10	33,60	26,00	20,00	17,30	14,30
Nord/Pas de Calais	22,14	29,00	30,00	30,00	22,86	19,57	15,20	12,77

(1) La qualité des différentes sortes n'est pas comparable dans tous les cas. Les prix s'entendent sans taxes, mais y compris le versement des cotisations pour la construction de logements des mineurs pour la Ruhr et Aix-la-Chapelle, ainsi que le versement de péréquation de la Ruhr, d'Aix-la-Chapelle et des Pays-Bas en faveur du charbon belge.

4. EVOLUTION COMPAREE DES PRIX DU CHARBON DES DIFFERENTS
BASSINS DE LA COMMUNAUTE

(sur la base des prix de la Ruhr = 100)

	Mai 1952(1)	Mars 1956	Avril 1956	Avril 1957	Octobre 1957
Aix-la-Chapelle					
Gros coke	100	112	111	107	110
Anthracite	100	112	112	114	113
Maigres	100	114	113	113	113
Demi-gras	-	104	103	106	107
Gras	100	111	111	111	114
Pays-Bas					
Gros coke	114	112	115	111	106
Anthracite	119	126	130	134	127
Maigres	116	117	121	124	118
Demi-gras	111	106	103	115	109
Gras	115	108	104	109	104
Sarre					
Gros coke	144	130	128	118	113
Gras	122	112	112	111	106
Flambants	162	146	141	134	128
Belgique					
Anthracite	141	133	130	140	133
Maigres	167	156	153	163	155
Demi-gras	148	115	111	128	122
Gras	132	115	111	129	123
Flambants	161	126	122	132	127
Nord/Pas de Calais					
Gros coke	134	122	116	115	118
Anthracite	136	123	120	116	119
Maigres	161	142	138	132	134
Demi-gras	169	131	127	127	144
Gras	128	114	110	109	113
Flambants	154	137	133	130	136
Lorraine					
Gros coke	144	132	125	119	123
Gras	115	105	102	105	108
Flambants	156	138	134	125	128

(1) Mai 1953 aux Pays-Bas.

5. MONTANT DES PROGRAMMES DECLARES
DU 1er JANVIER 1956 au 30 JUIN 1957 (1)

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1956	Montant des programmes déclarés			
		en 1956 (total)	au cours du 1er semestre 1956	au cours du 2ème semestre 1956	au cours du 1er semestre 1957
Mines de houille, y compris cokeries indépendantes et usines d'agglomérés	421	205	133	72	98
Usines d'agglomérés de lignite et usines de semi-coke de lignite...	5	-	-	-	-
Mines de fer	48	9	7	2	2
Industrie sidérurgique.	571	638	243	395	165
<u>TOTAL:</u>	1 045	852	383	469	265
(1) Les 40 déclarations (relatives à 52 projets) parvenues dans la période du 1er septembre au 31 décembre 1955 et représentant des dépenses d'investissements de 241 millions de dollars peuvent être laissées de côté, car il s'agit d'une période de démarrage qui n'est que difficilement comparable aux autres.					

6. HOUILLERES: MONTANT DES PROGRAMMES DECLARES

(en millions de dollars)

	Dépenses réelles 1956	Montant des programmes déclarés			
		en 1956 (total)	au cours du 1er semestre 1956	au cours du 2ème semestre 1956	au cours du 1er semestre 1957
Sièges d'extraction ...	249	49	35	14	64
Cokeries minières.....	54	66	24	42	12
Cokeries indépendantes.	10	5	3	2	5
Centrales minières.....	104	85	71	14	16
Usines d'agglomérés de houille.....	4,5	-	-	-	0,5
<u>TOTAL:</u>	421,5	205	133	72	97,5

**7. HOUILLERES : ACCROISSEMENT DES CAPACITES ANNUELLES
D'EXTRACTION PREVISIBLES D'APRES LES DECLARATIONS**

	1er semestre 1956		2ème semestre 1956		1er semestre 1957	
	Nombre de projets	Augmentation de la capacité nette	Nombre de projets	Augmentation de la capacité nette	Nombre de projets	Augmentation de la capacité nette
Sièges d'extraction	12	1 600	7	960	12	2 796
Cokeries minières	10	1 446	4	2 400	7	100
Cokeries indépendantes	3	186	2	95	4	196
Centrales minières	11	563	2	125	4	129
Usines d'agglomérés de houille	-	-	-	-	1	-
Total	36	-	15	-	28	-

**8. MINES DE FER : MONTANT DES PROGRAMMES DECLARES ET ACCROISSEMENTS DES
CAPACITES ANNUELLES D'EXTRACTION PREVISIBLES D'APRES LES DECLARATIONS**

Dépenses réelles 1956 (en millions de doll.)	1er semestre 1956			2ème semestre 1956			1er semestre 1957		
	Nombre de projets	Augmentation de capacité nette	Montant des programmes déclarés	Nombre de projets	Augmentation de capacité nette	Montant des programmes déclarés	Nombre de projets	Augmentation de capacité nette	Montant des programmes déclarés
48	4	150	6,89	2	-	2,19	1	225	2,17

9. SIDERURGIE : MONTANT DES PROGRAMMES DECLARES

(en millions de dollars)

	Dépenses effec- tives 1956	Montants des programmes déclarés			
		1956 (total)	1er sem. 1956	2ème sem. 1956	1er sem. 1957
Préparation des charges	29,8	58,5	9,1	49,4	20,8
Hauts fourneaux	77,6	139,4	55,4	84,0	38,1
Aciéries Thomas	22,4	51,6	34,5	17,1	12,7
Aciéries Martin	53,6	57,8	22,2	35,6	0,9
Procédé LD et simil.	8,0	-	-	-	9,0
Elec. et autres	15,2	25,4	6,0	19,4	3,1
Laminaires:)		174,1	78,2	95,9	37,0
Galvanisation, éta-)	245,6	14,7	4,8	9,9	6,5
mage etc..)					
Cokeries sidérurgiques	22,3	41,4	19,7	21,7	9,7
Centrales sidérurgiques	32,2	23,2	7,3	15,9	15,0
Divers	64,3	51,5	5,4	46,1	12,2
Total	571,0	637,6	242,6	395,0	165,0

10. SIDERURGIE : ACCROISSEMENT DES POSSIBILITES ANNUELLES DE PRODUCTION
D'APRES LES DECLARATIONS

(en 1000 t ou 1000 KW)

	1er semestre 1956		2ème semestre 1956		1er semestre 1957	
	Nombre de projets	Augmentation des possibilités nettes de production	Nombre de projets	Augmentation des possibilités nettes de production	Nombre de projets	Augmentation des possibilités nettes de production
Préparation des charges	4	1 086 (agglomérés)	11	5 519	5	2 410
Hauts fourneaux	14	2 021 (1) (fonte brute)	14	2 593 (1)	13	1 634 (1)
Aciéries Thomas	4	1 045 (2) (acier Th)	3	1 489 (2)	4	755 (2)
Aciéries Martin	9	1 079 (3) (acier SM)	9	678 (3)	1	70
L.D. et simil.	-	-	-	-	2	535
Electriques et autres	4	236 (aciers élec. et simil.)	8	614	6	119
Laminoirs) (y compris galvanisation) (y compris galvanisation) étamage et simil.)	22	2 650 (demi-produits) 372 (profilés) 466 (plats)	22	2 231 175 1 480	11	175 60 95
Cokeries sidérurgiques	6	1 266 (coke)	3	980	5	417
Centrales sidérurgiques	3	41 (milliers de kW)	6	65	5	40
Divers	3	-	7	-	1	-
Total	69	-	83	-	53	-

(1) L'accroissement des possibilités de production d'agglomérés détermine une partie de l'accroissement attendu pour les possibilités de production de fonte: 48 000 tonnes de fonte pour le 1er semestre 1956, 230 000 tonnes pour le 2ème semestre 1956, 246 000 tonnes pour le 1er semestre 1957.

(2) L'accroissement des possibilités de production de fonte détermine une partie de l'accroissement attendu pour les possibilités de production d'acier Thomas, sans gros investissements correspondants: 120 000 tonnes d'acier Thomas pour le 1er semestre 1956, 653 000 tonnes pour le 2ème semestre 1956, 435 000 tonnes pour le 1er semestre 1957.

(3) Même remarque pour l'acier Martin que pour l'acier Thomas: sans gros investissements supplémentaires, une partie de l'accroissement attendu pour les possibilités de production d'acier Martin pourrait résulter du seul accroissement des possibilités de production de fonte: 105 000 tonnes d'acier Martin pour le 1er semestre 1956, 25.000 tonnes pour le 2ème semestre 1956.

11. ETAT DES TRAVAUX DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION DE
MAISONS OUVRIERES CECA AU 1er OCTOBRE 1957 (1)

(1er programme expérimental et le 1er programme avec crédits)

P a y s	Prévu	Nombre de logements financés		d o n t					
				en préparation de construction		en construction		achevés	
Allemagne	10.400	10.185	(10.185)	358	(440)	3.405	(3.369)	6.422	(6.376)
Sarre	400	328	(328)	-	(156)	328	(172)	-	(-)
Belgique	1.750	1.920	(1.920)	217	(220)	1.157	(1.164)	546	(536)
France	2.750	1.556	(1.504)	427	(378)	863	(875)	266	(251)
Italie	468	68	(68)	-	(-)	-	(-)	68	(68)
Luxembourg	75	75	(75)	-	(-)	25	(25)	50	(50)
Pays-Bas	54	54	(54)	-	(-)	-	(-)	54	(54)
Communauté	15.897	14.186	(14.134)	1.002	(1.194)	5.778	(5.605)	7.406	(7.335)

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent l'état au 1er septembre 1957

12. ETAT DES TRAVAUX DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION
DE MAISONS OUVRIERES C.E.C.A.
AU 1er OCTOBRE 1957 (1)

(- deuxième programme avec crédits -)

Pays (2)	Prévu	Nombre de logement financés		d o n t					
				en préparation de construction		en construc-tion		achevés	
Allemagne	12.300	9.387	(8.318)	4.850	(4.125)	4.052	(3.866)	485	(327)
Pays-Bas	1.250	112	(112)	112	(112)	-	-	-	-
Communauté	13.550	9.499	(8.430)	4.962	(4.237)	4.052	(3.866)	485	(327)

(1) Les chiffres entre parenthèses indiquent l'état au 1er septembre 1957.

(2) Pour la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et la Sarre, les programmes sont en préparation.